

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

**Séance du 15 décembre 2020**

Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 68 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Franck ALLISIO - Sophie ARRIGHI - Mireille BALLETTI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Romain BRUMENT - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Emmanuelle CHARAFE - Lyece CHOULAK - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Marc DEL GRAZIA - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Agnès FRESCHER - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Frédéric GUELLE - Prune HELFTER-NOAH - Michel ILLAC - Sébastien JIBRAYEL - Cédric JOUVE - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Pierre LAGET - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Yves MORAIN - Lourdes MOUNIEN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Jocelyne POMMIER - Julien RAVIER - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Ulrike WIRMINGHAUS.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY représenté par Roland GIBERTI - Sébastien BARLES représenté par Etienne TABBAGH - Sabine BERNASCONI représentée par Laurent SIMON - Julien BERTEI représenté par Romain BRUMENT - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Joël CANICAVE représenté par Pierre LEMERY - Mathilde CHABOCHE représentée par Cédric JOUVE - Bernard DEFLESSELLES représenté par Caroline MAURIN - Olivia FORTIN représentée par Eric SEMERDJIAN - Pierre HUGUET représenté par Anne VIAL - Christine JUSTE représentée par Jean-Marc SIGNES - Hervé MENCHON représenté par Prune HELFTER-NOAH - Eric MERY représenté par Lourdes MOUNIEN - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Marcel TOUATI représenté par Laure ROVERA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Patrick AMICO - Gérard AZIBI - Marion BAREILLE - Marie BATOUX - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - Corinne BIRGIN - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Sophie CAMARD - Martin CARVALHO - Roland CAZZOLA - Saphia CHAHID - Jean-Marc COPPOLA - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Arnaud DROUOT - Lydia FRENTZEL - David GALTIER - Audrey GARINO - Samia GHALI - Bruno GILLES - Sophie GUERARD - Anthony KREHMEIER - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Maxime MARCHAND - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Franck OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Michèle RUBIROLA - Aïcha SIF - Nathalie TESSIER.

Signé le 15 Décembre 2020  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 décembre 2020

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **VOIMOB 024-256/20/CT**

### **■ CT1 - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'extension du Parking relais de la Fourragère à Marseille 12ème arrondissement**

#### **Avis du Conseil de Territoire DGSDCT11 20/18521/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

L'article L.5218-7 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que préalablement à leur examen par le Bureau de la Métropole, le Conseil de Territoire est saisi pour avis du rapport présenté ci-après :

Par délibération TRA 011-18/10/18 CM du 18 octobre 2018, le Conseil de la Métropole a approuvé la création et l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'extension du parking relais de la Fourragère à Marseille pour un montant de 10 000 000 euros HT.

Le prolongement de la ligne 1 du métro de Marseille de la station Timone jusqu'à la Fourragère (12<sup>ème</sup> arrondissement) a été mis en service en mai 2010. Dans le cadre de cette opération, un pôle d'échanges et un parking-relais de 495 places à destination des usagers des transports en commun ont été prévus au niveau de la station terminus de la Fourragère.

Du fait de son emplacement stratégique, le parking atteint régulièrement sa capacité d'accueil maximale, entraînant une occupation généralisée des trottoirs et des espaces verts à proximité ainsi qu'une détérioration d'équipements et de mobiliers par les véhicules. Les conditions de circulation des piétons, des cycles et des voitures sont pénalisées par ces stationnements sauvages. Le développement de nouveaux services de bus (BHNS B4) et de cars express, dans le cadre de l'Agenda de la Mobilité métropolitaine, va encore accroître l'attractivité de ce pôle d'échanges.

La Métropole AMP a donc lancé des études afin de créer une capacité de stationnement supérieure d'au minimum 800 places pour décongestionner le site. Cette extension se ferait par l'ajout de deux niveaux supplémentaires à créer au-dessus des niveaux du parking existant.

Au cours des études, et après concertation avec les services de secours, il est apparu nécessaire de modifier l'ensemble des issues de secours existantes. De ce fait, la masse des travaux à prévoir se voit augmentée.

Il est donc nécessaire de procéder à la revalorisation de l'opération d'Investissement portant sur l'extension du parking-relais de la Fourragère (Marseille, 12<sup>ème</sup> arrondissement), pour un montant de 900 000 euros hors taxes et de porter ainsi le montant global de l'opération à 10 900 000 euros HT.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération TRA 011-18/10/18 CM du 18 octobre 2018 approuvant la création et l’affectation de l’opération d’investissement relative à l’extension du parking relais de la Fourragère à Marseille ;
- Le procès-verbal de l’élection du 15 Juillet 2020 de Monsieur Roland GIBERTI en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 004-8076/20/CM du 17 Juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La lettre de saisine la Présidente de la Métropole.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**Entendues les conclusions du rapporteur,**

**CONSIDERANT**

- Qu’il est apparu nécessaire de modifier l’ensemble des issues de secours existantes ;
- Qu’il convient de procéder à la revalorisation de l’opération d’Investissement portant sur l’extension du parking-relais de la Fourragère Marseille, 12<sup>ème</sup> arrondissement, pour un montant de 900 000 euros hors taxes et de porter ainsi le montant global de l’opération à 10 900 000 euros HT ;
- Qu’il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d’actualiser les crédits de paiement y afférents ;
- Que le Conseil de Territoire doit émettre un avis sur ce projet de délibération.

**DELIBERE**

**Article unique :**

Le Conseil de Territoire Marseille Provence émet un avis favorable au projet relatif à l'approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'extension du Parking relais de la Fourragère à Marseille 12ème arrondissement.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence

Roland GIBERTI